

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE NYONS**

| NOMBRES DE MEMBRES                      |                |   |
|---|----------------|---|
| Afférents<br>au<br>Conseil<br>Municipal | En<br>exercice | Qui ont pris<br>part à la<br>Délibération |
| 29                                      | 29             | 28  |
| PROCURATIONS : 9                        |                |   |

Séance du 24 MAI 2023

|                        |
|------------------------|
| Date de la convocation |
| 17 mai 2023            |

|                  |
|------------------|
| Date d'affichage |
| 17 mai 2023      |

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS  
et le VINGT QUATRE MAI

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS

**Présents :** M. DAYRE - Mme LAURENT - M. TATONI - Mme AMOURDEDIEU - M. LANTHEAUME - Mme PILOZ - Mme LOUPIAS, Adjoints,  
M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BERGER-SABATIER - Mme BRUN-CASTELLY - M. RINCK - M. TEULADE - Mme BERTHE - Mme MACIPÉ - Mme BOUNIN - Mme FLAMAIN - Mme TEISSEYRE, Conseillers Municipaux.

**Absents avec procuration :** M. ROUSSELLE - M. MONPEYSSEN - M. MOUTARD - M. CARRERE - M. CATHENOZ - Mme BOTTINI - M. ALLÉE - Mme TAILLEUX - M. VAN ZELE

**Excusée :** Mme AUDIBERT

**Secrétaire de séance :** Mme LAURENT

2023 - 05 - 46

SUBVENTION

Voyage scolaire d'une classe de l'Ecole Elémentaire de Sauve

**RAPPORTEUR :** Mme Aurélie LOUPIAS

Dans le cadre d'un projet pédagogique pour l'année 2022-2023 à destination des élèves d'une classe de CP de l'Ecole Elémentaire de Sauve, il est projeté d'organiser une sortie scolaire « Camper pour grandir » sous forme d'un séjour au Camping Les Ramières à SAHUNE (26510).

Ce séjour concernerait 16 élèves des classes de CP en partenariat avec la classe de GS/CP de MOLLANS SUR OUEZE avec laquelle les élèves de CP de SAUVE entretiennent une correspondance.

Les élèves seraient logés sous tente.

Ce voyage serait prévu du 06 au 08 juin 2023 et servirait à l'aboutissement de ce qui aura été travaillé en classe depuis le début de l'année scolaire :

- vivre ensemble dans le respect de soi et des autres,
- reconnaître et nommer différents types de plantes,
- connaître et appliquer des pratiques favorable à sa santé (hygiène, activité physique, alimentation, sommeil)

Le coût global serait de l'ordre de 960 €.

La participation financière des parents s'élèverait à 160 € (10 € par enfant). La coopérative scolaire apporterait 220 €. La FCPE apporterait 180 €.

Il est proposé que la Ville participe à hauteur de 400 € afin de couvrir les frais de transport.

Le séjour est autorisé par le DASEN autorité de l'Education Nationale.

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 400 € au profit de l'Ecole Elémentaire de Sauve.

Fait et délibéré par les membres présents.

Pierre COMBES,  
Maire de NYONS


